

Calendrier de fermetures administratives 2019-2020

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant, le jeudi 07 mars 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu la délibération 2019-01-COFVU P de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en séance plénière du 05 mars 2019 relative au calendrier pédagogique et des inscriptions pour l'année universitaire 2019-2020 ;

Vu l'avis du Comité Technique en date du 28 février 2019 ;

Monsieur le Président laisse la parole à Madame Isabelle KUSTOSZ, Vice-Présidente déléguée aux Ressources Humaines, qui propose aux membres les périodes de fermetures administratives ci-dessous :

Noël	Du 21 décembre 2019 à 13 h au 6 janvier 2020 matin	8 jours
Hiver	Du 22 février 2020 à 13h au 2 mars 2020 matin	5 jours
Printemps	Du 18 avril 2020 à 13h00 au 27 avril 2020 matin	5 jours
Ascension*	Du 20 mai 2020 au soir au 25 mai 2020 matin	1 jour
Eté	Du 18 juillet 2020 à 13h au 17 août 2020 matin	19 jours
* Si pause pédagogique Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.		Soit 38 jours

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à la majorité des voix le calendrier de fermetures administratives pour l'année universitaire 2019-2020.

POUR : 26 voix
CONTRE : 1 voix

Valenciennes, le 08 mars 2019

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA

